

MAIRIE DE SAINT GEORGES MOTEL

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2018

11 Conseillers municipaux présents. Un pouvoir. Une absente excusée.

A noter : L'ensemble des délibérations a reçu un avis favorable à l'unanimité des membres, sauf précision contraire.

ORDRE DU JOUR :

- **Départ du locataire du 12 route de Nonancourt**
- **Logement du 47 route de Dreux**
- **Convention d'expérimentation d'une médiation préalable obligatoire**
- **Remboursement frais de mission Mme BONNOT Evelyne**
- **Remboursement frais avancé par Mme BONNOT Evelyne**

Règlement Général sur la protection des données (RGPD)

Le Conseil Municipal se pose des interrogations concernant le volume informatique à sauvegarder et décide de reporter la décision à un prochain conseil.

1. **Départ du locataire du 12 route de Nonancourt**

Le Conseil municipal décide de restituer les cautions à la SARL DAMIEN RENAUX, sous réserve du règlement de l'ensemble des loyers, d'un état des lieux satisfaisant et du retour des badges d'alarme.

2. **Logement du 47 route de Dreux**

Le Conseil municipal décide de baisser le loyer hors provisions pour charges et honoraires de l'agence immobilière, de signer le mandat de location et tous les documents afférents à la location..

3. **Convention d'expérimentation d'une médiation préalable obligatoire**

A 9 voix et 3 abstentions, le Conseil municipal décide d'autoriser Madame le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion de l'Eure sur l'expérimentation préalable obligatoire.

4. **Remboursement frais de mission Mme BONNOT Evelyne**

Le Conseil Municipal décide de procéder au remboursement des frais de mission du 14 juin, avancés par Mme BONNOT Evelyne.

5. **Remboursement frais avancé par Mme BONNOT Evelyne**

Le Conseil Municipal décide de procéder au remboursement des frais engendrés à l'occasion du départ des sœurs, avancés par Mme BONNOT Evelyne.

Questions diverses :

- Proposition d'assurance de la MAIF.
- Activités culturelles proposées par l'Agglo.
- Activités proposées par l'Atelier à spectacle pour l'école.
- Etablir des règles pour le matériel utilisé par les associations.
- Travaux de la poste. Modification des fermetures des armoires de commande de l'éclairage public.
- Consultation pour étudier l'assainissement des eaux pluviales de la rue du Château et de la Couture.
- Demande de devis pour la réfection de la rue et de l'impasse des Nonains et création d'un plateau.
- Constat de l'augmentation de la vitesse sur la route d'Abondant, demande l'avis de l'agence routière départementale.
- Signalement verbal au régisseur du château pour dégradation du mur.
- Problème éclairage nocturne du home Mickaël.

Vu par Nous, Evelyne BONNOT, Maire de la Commune de Saint-Georges-Motel pour être affiché à la porte de la Mairie, le 11 juillet 2018, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 août 1884.

